

Desir, Tamara (elle | she, her) (ECCC)

From: Coalition Halte-Air Saint-Hubert <coalition.halteair@gmail.com>
Sent: Friday, September 27, 2024 6:08 PM
To: Ministre / Minister (ECCC)
Subject: Fwd: Expansion de l'aéroport de Saint-Hubert
Attachments: 27082024 Lettre à Steven Guilbeault - générale - études d'impacts.pdf

Categories: ORG

Cc: <TC.MinisterofTransport-MinistredesTransports.TC@tc.gc.ca>, <sherry.romanado@parl.gc.ca>, <alexandra.mendes@parl.gc.ca>

À l'attention de M. Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement Climatique

Vous trouverez en pièce jointe une lettre de la Coalition Halte-Air Saint-Hubert, un regroupement d'associations et de citoyens, à propos de l'expansion majeure des activités de l'aéroport Saint-Hubert et de la nécessité d'études d'impacts environnementaux qui s'imposent.

D'autres organismes vous enverront dans les prochains jours une lettre semblable, demandant l'intervention de votre Ministère dans ce dossier.

Nous vous remercions d'avance d'accuser réception de ce courriel.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

LA COALITION HALTE-AIR SAINT-HUBERT

Voyez le documentaire:

[COLÈRE CITOYENNE: DÉTOURNEMENT DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE](#)

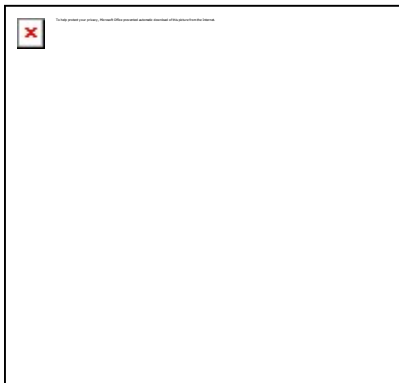
Suivez-nous sur:

<https://www.facebook.com/coalitionhalteairSH>

[instagram.com/coalitionhalteairsh/](https://www.instagram.com/coalitionhalteairsh/)

https://twitter.com/Coalition_YH

<http://coalitionhash.qc.lu/>



26 septembre 2024

Monsieur Steven Guilbeault,
Ministre de l'Environnement et du Changement Climatique
Steven.Guilbeault@parl.gc.ca

SUJET : Aéroport de Saint-Hubert (YHU) à Longueuil



Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons porter à votre attention le projet de développement de l'aéroport de Saint-Hubert à Longueuil qui va se traduire par une très forte augmentation du nombre de vols et dont les impacts n'ont jamais fait l'objet d'études sérieuses.

Une réalité s'impose : le gestionnaire de cet aéroport, Développement de l'Aéroport Saint-Hubert (DASH-L), n'a toujours pas déposé publiquement son projet.

Suite à une conférence de presse à la Chambre de commerce de la Rive-Sud en avril 2021, DASH-L avait parlé de son intention d'attirer les transporteurs aériens à rabais pour les vols vers le Sud. Cette annonce a tant fait sursauter les citoyens de la Rive-Sud de Montréal que le député bloquiste Denis Trudel a procédé à une consultation publique au printemps 2022 <https://denistrudel.quebec/consultation/> suivie par une consultation des citoyens de Longueuil par l'Office de Participation Publique <https://www.oppl.quebec/demarche/demarche-participative-conjointe-sur-aeroport-montreal-st-hubert/>. Les recommandations de ces deux consultations sont quasi-identiques, à savoir, entre autres, la nécessité d'études indépendantes sur les sujets suivants:

- Études d'impacts environnementaux
- Études d'impacts sur le bruit
- Études d'impacts sur la santé publique (dont les nanoparticules et les traînées de condensation)
- Études d'impacts sur la circulation locale et régionale
- Études d'impacts sur les services publics (police et incendie)
- Études d'impacts sur le développement concerté de ce secteur
- Études d'impacts sur les GES et une transition socio-écologique
- Études de viabilité financière

et ceci AVANT tout projet d'augmentation des activités à l'aéroport. Les recommandations étaient de présenter publiquement ces études afin que la population de l'Agglomération de Longueuil et d'autres villes de la Rive-Sud impactées puissent se prononcer. D'ailleurs, sur ce sujet un documentaire, intitulé *Colère citoyenne et détournement de l'acceptabilité sociale*, a été réalisé en 2023 : <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=lyUtaBVadmw>

Vous pourrez également consulter une brève présentation du projet et ses conséquences ici: <https://www.youtube.com/watch?v=zjU8d4LNGo4>

Nous savons que vous reconnaissez l'importance de la participation du public dans le processus d'évaluation d'impact, y compris à l'étape préparatoire. De plus, vous vous êtes engagé à donner aux citoyens l'occasion de participer ainsi qu'à donner l'accès aux renseignements nécessaires pour permettre une participation significative.

Nous savons que vous reconnaissez que le public devrait avoir accès aux motifs sur lesquels se fondent les décisions relatives aux évaluations d'impact.

Ainsi, nous vous interpellons en vertu des articles 9 Loi sur l'évaluation d'impact qui vous permet d'exercer votre discrétion lorsque vous estimez que l'exercice de ces activités peuvent entraîner des effets relevant d'un domaine de compétence fédérale qui sont négatifs ou des effets directs ou accessoires négatifs, ou que les préoccupations du public concernant ces effets le justifient.

Notamment, s'impose une étude sur la qualité de l'air actuelle et celle prévue dans les années à venir pour l'agglomération de Longueuil, avant d'autoriser un projet d'accroissement si important des activités de l'aéroport de Saint-Hubert, en Montérégie. Celle-ci devrait inclure en particulier une analyse des nanoparticules et des traînées de condensation des avions qui peuvent avoir un grave impact sur la santé de la population. Enfin, se justifie également une étude sur les émissions de GES actuellement pour les activités de l'aéroport de Saint-Hubert et des projections d'émissions de GES pour les années 2025-2030-2035.

Bien que du domaine de compétence fédérale via le Ministère des Transports du Canada en ce qui concerne l'aviation, elles ne sont pas incluses dans le Règlement sur les activités concrètes puisqu'à notre connaissance, elles ne visent pas un nouvel aérodrome ni une nouvelle piste. Par contre, nous avouons humblement ne pas savoir si l'article 47 pourrait s'appliquer ou pas, puisque les informations sur les futures activités ne sont pas claires à cet égard pour les néophytes du domaine aérospatial que nous sommes et les informations obtenues de l'accès à l'information. Il se lit comme suit :

L'exploitation d'une piste existante, dans les cas suivants :

- **a)** si la piste n'avait pas la capacité de desservir des aéronefs appartenant au numéro de groupe d'aéronefs IIIA et qu'elle acquiert la capacité de desservir des aéronefs appartenant à un numéro de groupe d'aéronefs IIIA ou plus;
- **b)** si la piste avait la capacité de desservir des aéronefs appartenant à un numéro de groupe d'aéronefs IIIA ou plus et qu'elle acquiert la capacité de desservir des aéronefs appartenant à un numéro de groupe d'aéronefs plus élevé.

L'aviation s'exerçant partout au Canada et dans le monde, ses effets ne sont pas limités aux aérodromes. Notons particulièrement ceux concernant l'air et l'atmosphère à différentes couches par les nanoparticules et les traînées de condensation émises par les avions, menaçant la santé publique autant que le niveau de bruit dans la région de l'aéroport et des villes avoisinantes. Enfin, nous croyons aussi que ces activités compromettront la réalisation des objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre.

Nous comprenons que la construction de l'aérogare ne constitue peut-être pas d'impacts actuels mais son utilisation prévue passant de 11.000 passagers annuels à 4 millions de passagers à terme (transportés par différentes compagnies aériennes dont Porter Airlines et d'autres compagnies dont nous ne savons rien) constitue à nos yeux une raison suffisante. Un bref calcul d'une moyenne de 115 passagers par avion revient à 95 mouvements de plus par jour, ce qui représenterait près de 200.000 mouvements annuels en tenant compte des mouvements actuels qui, faut-il le rappeler, sont en forte augmentation depuis la fin de la Covid. On ne parle pas des vols transfrontaliers. On ne parle pas des vols de fret non plus. On ne parle pas non plus de l'augmentation du nombre de jets privés alors que l'on vient d'apprendre la construction d'un autre terminal par JB Aviation, en plus de celui de Porter Airlines, pour des jets d'affaires. Ces silences sur tous ces aspects nous inquiètent au plus haut point et ils inquiètent également une

large partie de la population : la pétition initiée par la Coalition Halte-Air St-Hubert recueille aujourd'hui près de 6000 signatures : <https://www.change.org/p/pour-un-moratoire-sur-le-d%C3%A9veloppement-de-l-a%C3%A9roport-de-saint-hubert>

Nous sommes également préoccupés par la construction d'un gazoduc ou de réservoirs sur le site de l'aéroport afin d'entreposer le kérosène qui sera requis dès 2025, dans quelques mois, pour faire décoller et atterrir de plus gros avions que ceux des écoles de pilotage.

Ayant plusieurs membres de nos organisations qui sont des Mères au Front, l'on ne peut passer sous silence notre inquiétude concernant la santé de nos enfants et petits-enfants considérant les impacts graves de la pollution atmosphérique sur la santé¹.

Dans un contexte d'urgence climatique, vous avez le pouvoir d'exiger une étude sur les émissions de GES tel que ci-dessus demandée alors que le gouvernement du Canada s'est engagé à les réduire de 40 à 45% d'ici 2030, d'autant plus que vous reconnaissez que les évaluations d'impact contribuent à la capacité du gouvernement du Canada de respecter ses obligations en matière environnementale et ses engagements à l'égard des changements climatiques.

Ce projet va en fait à contresens de la réduction des activités humaines à la source du réchauffement climatique. D'ailleurs, ce développement aéroportuaire est d'autant plus injustifié que d'ici à quelques années le Québec aura réalisé son train à grande fréquence entre Toronto et Québec, que déjà Via Rail renouvelle sa flotte de trains, alors que dans le même temps l'essentiel des avions de Porter Airlines vont desservir Montréal-Toronto.

Monsieur le Ministre, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nous demeurons disponibles pour discuter de nos préoccupations et explorer toutes solutions possibles s'il y a lieu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

La Coalition Halte-Air Saint-Hubert

c.c. Ministre des Transports du Canada, Pablo Rodriguez
c.c. Députée libérale de Longueuil-Charles-LeMoine, Madame Sherry Romanado
c.c. Députée libérale de Brossard-Saint-Lambert, madame Alexandre Mendès

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2083207/particules-fines-aeroport-polution-sante>